

ATTESTATION DE LABELLISATION

REF : LAB/FPDC/2020/18

La Fédération Professionnelle du Drone Civil (FPDC) certifie que
les actions de formation au télépilotage de drone,
reprenant son cahier des charges (version mars 2020),
dispensées, à titre onéreux, au sein du centre de formation :

ILOTDRONES

ont été évaluées et jugées conformes
aux critères fixés par le référentiel du certificat :

Télépilotage professionnel de drones

recensé au répertoire spécifique
sous le N° de fiche RS3913.

Cette attestation de labellisation a été délivré le :

2020-05-11

Cette attestation de labellisation est valable jusqu'au :

2020-12-31

Le président

Fédération Professionnelle du Drone Civil
171 Bis avenue Charles de Gaulle, 92200
Neuilly-sur-Seine

ALORENT Bastien

